

Couvent Sainte Marie de La Tourette

Le dossier UNESCO :

L'œuvre architecturale de Le Corbusier considérée comme étant une contribution exceptionnelle au mouvement Moderne, fait l'objet d'un dossier de nomination en série et transnationale à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le couvent Sainte Marie de La Tourette est un élément constitutif de cette série.

Il a donc été réalisé en 2014 un plan de gestion (réactualisant le précédent plan datant de 2010) qui va constituer un élément du dossier et qui représente la déclinaison locale du plan de gestion global de la série.

Ce travail a été réalisé par une équipe de volontaires de notre commune avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé financé par la CCPA (Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle).

La coordination des intervenants au dossier : Frères Dominicains de La Tourette, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Conseil Général du Rhône, Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIR), CCPA, Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle..., a nécessité plusieurs mois d'efforts complétés de nombreuses réunions. Aujourd'hui, le document a été finalisé et envoyé au Ministère de la Culture pour avis et synthèse. En 2015, le dossier complet des œuvres présentées sera étudié, analysé par l'UNESCO qui devrait rendre un avis, que nous espérons positif, en juin 2016.

Le dossier des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe :

Le programme des Itinéraires Culturels a été lancé en 1987 par le Conseil de l'Europe afin de démontrer de manière tangible, à travers le voyage dans l'espace et le temps, comment le patrimoine culturel de l'Europe se développe au delà des frontières.

Ainsi, des itinéraires existent aujourd'hui dont certains d'entre eux passent en France comme par exemple : les Chemins de Saint Jacques de Compostelle, les Itinéraires Vauban et Wenzel, les Chemins de l'Art Rupestre Préhistorique etc...

Plusieurs œuvres de Le Corbusier se trouvent en Europe (France, Belgique, Allemagne...), aussi le Conseil Européen va étudier la possibilité que ces œuvres fassent l'objet d'un Itinéraire Culturel.

Le Couvent Sainte Marie de La Tourette serait donc inscrit sur cet itinéraire.

Pour ce faire, un important dossier a été élaboré par l'Association des Sites Le Corbusier avec l'aide des communes sur lesquelles se trouve implanté un bien (dont Éveux).

Ce dossier a été envoyé au Conseil de l'Europe qui doit rendre son verdict en milieu d'année 2015.

